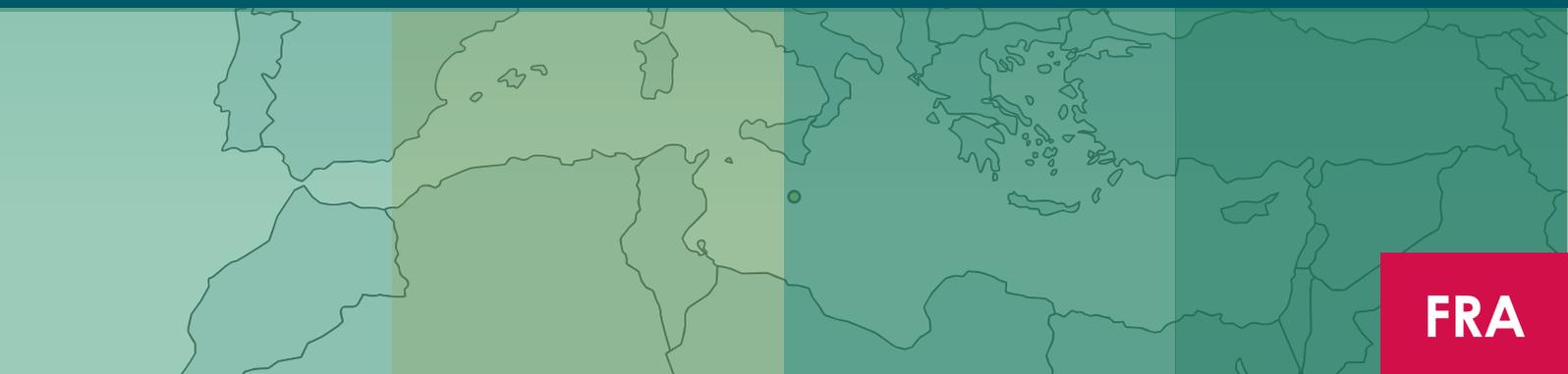




Les langues régionales ou minoritaires en Fédération Wallonie-Bruxelles (Communauté française), Belgique : une étude de cas



FRA

JULIEN NOËL



Les langues régionales ou minoritaires en Fédération Wallonie-Bruxelles (Communauté française), Belgique : une étude de cas¹

Politique

En Belgique, les compétences qui ne sont pas fédérales sont partagées entre les communautés et les régions. Pour la région linguistique wallonne, les régions et communautés concernées sont la Région wallonne et la Communauté française, connues sous le nom de Fédération Wallonie-Bruxelles. Bien que la Belgique n'ait pas signé la Charte européenne des langues régionales ou minoritaires (CELV), la Fédération Wallonie-Bruxelles reconnaît sept langues régionales endogènes (LRE) : Le wallon, le picard, le lorrain (ou gaumais), le champenois, le francique mosellan (luxembourgeois), le francique carolingien et le brabançon bruxellois (flamand). Le [décret du 24 décembre 1990 relatif aux langues régionales endogènes de la Communauté française](#) s'engage à préserver ces langues et à en encourager l'étude scientifique et l'usage.

La pratique découlant de cette politique tend à se fonder sur les objectifs généraux des pouvoirs publics de la Fédération Wallonie-Bruxelles : collaboration entre les niveaux de pouvoir ; égalité d'accès à la culture pour tous les citoyens ; mise en œuvre de politiques culturelles au niveau local ; sensibilisation aux langues et à la diversité dans les écoles.

Où sont parlés les sept ERL ?

Une carte indiquant où les sept langues sont parlées est disponible [ici](#).

Le wallon est parlé dans la province du Brabant wallon (à l'exclusion de la commune de Rebecq), la province de Namur (à l'exclusion de cinq villages : Bohan, Membre, Bagimont, Sugny et Pussemange), la province de Liège (à l'exclusion des communes relevant de la Communauté germanophone et des communes de Baelen et Plombières), la province de Luxembourg (à l'exclusion des arrondissements d'Arlon et de Virton), et les arrondissements de Charleroi, Anderlues, Écaussines, Froidchapelle, Gozée, Lobbes, Ham-sur-Heure/Nalinnes et Thuin. L'aire linguistique wallonne s'étend également à plusieurs localités de la région de Givet, en France, jusqu'à Fumay.

Le picard est parlé dans les arrondissements d'Ath, Mons, Mouscron, Soignies (à l'exception de la commune d'Écaussines), Thuin (à l'exception des communes

¹ Compilé par David Little sur base d'informations fournies par Julien Noël, Ministère de la Fédération Wallonie-Bruxelles ; <https://www.federation-wallonie-bruxelles.be>, <http://www.languesregionales.cfwb.be>

d'Anderlues, Froid chapelle, Lobbes, Ham-sur-Heure/Nalinnes et Thuin), Tournai et la commune de Rebecq. L'aire linguistique picarde s'étend également au nord de la France.

Le Lorrain (ou Gaumais) est parlé dans l'arrondissement de Virton. L'aire linguistique lorraine s'étend également aux départements de Meurthe-et-Moselle, de la Meuse, de la Moselle et des Vosges en France.

Le champenois est surtout parlé en France. En Belgique, il est parlé dans une très petite zone située à l'extrême sud de la province de Namur. Cinq villages sont généralement cités - Bohan, Membre, Bagimont, Sugny et Pussemange - mais les limites exactes de cette zone linguistique sont encore sujettes à débat.

Le francique mosellan (luxembourgeois) est parlé dans l'arrondissement d'Arlon. Le francique mosellan est surtout parlé au Luxembourg et en Allemagne.

Le francique carolingien est parlé dans sept communes wallonnes : Plombières, Kelmis, Lontzen, Welkenraedt, Raeren, Eupen et Baelen. Seules trois d'entre elles relèvent de la Fédération Wallonie-Bruxelles (Plombières, Welkenraedt et Baelen), tandis que les quatre autres relèvent de la Communauté germanophone de Belgique. Le francique carolingien est surtout parlé en Allemagne.

Le **brabançon bruxellois** est parlé dans la région de Bruxelles et relève de la compétence de la Communauté flamande, qui apporte son propre soutien à la langue.

Nombre d'intervenants

En Belgique, les recensements linguistiques sont interdits depuis 1961 et il n'existe donc pas de chiffres officiels. Aujourd'hui, les estimations tendent à se référer collectivement aux ERL de Wallonie ; le chiffre global le plus souvent cité est de 360 000. ²

Domaines d'utilisation

Le tableau 1 montre dans quels domaines les sept ERL sont utilisés.

Langue \ Domaine d'utilisation	Famille	Communauté	Loisirs/sport	Arts et spectacles	Travail	Vie publique/politique	Religion	L'éducation
Wallonie	*	*	*	*			*	

² Cette estimation a été réalisée par Michel Francard, cité par Anne-Sophie Leurquin et Caroline Quevrain, " Le wallon n'est pas une langue qu'on repère ", in *Le Soir*, 2 mars 2018 : " Aujourd'hui, même si nous ne disposons pas de chiffres officiels sur les pratiques linguistiques en Belgique, nous estimons qu'environ 10 % des Wallons pratiquent ou sont en contact avec l'une des quatre langues régionales [...] cela représente tout de même environ 360 000 personnes ".

Picard	*	*	*	*				
Lorrain (ou Gaumais)	*	*	*	*				
Champenois	*	*						
Moselle Franconien (Luxembourgeois)	*	*			*			
Carolingien Franconien	*	*						
Bruxelles Brabant	*	*		*				

Presse écrite

En 2023, sept périodiques wallons à parution mensuelle, bimestrielle ou trimestrielle bénéficient d'une subvention publique ; leur tirage moyen est de 300 exemplaires.

La langue wallonne occupe aujourd'hui très peu de place dans la presse quotidienne, même si certains quotidiens régionaux, comme *L'Avenir*, continuent de lui consacrer une rubrique hebdomadaire et traduisent leur Une et certaines pages en wallon une fois par an, à l'occasion des Fêtes de Wallonie en septembre.

Les six autres ERL n'ont pas de présence régulière dans la presse régionale, bien que le trimestriel *micRomania* consacre occasionnellement un espace au champenois. Les locuteurs du francique mosellan et du francique carolingien peuvent trouver leur langue dans la presse régionale du Luxembourg et de l'Allemagne respectivement. En 2023, un périodique bruxellois brabançon a bénéficié d'une subvention publique : le semestriel *Dem Brusselsse Sproeke*, tiré à 50 exemplaires

Médias audiovisuels

Il n'y a plus d'émissions en ERL sur les chaînes de radio et de télévision de la RTBF, mais une émission de radio hebdomadaire, *Stoemp Pèkèt et des rawettes*, est consacrée à toutes les langues régionales de Wallonie et de Bruxelles.

Les huit chaînes de télévision locales opérant dans la zone linguistique wallonne et les trois chaînes de télévision locales actives dans la zone linguistique picarde consacrent des temps d'antenne variables au contenu en wallon et en picard respectivement. Dans l'ensemble, cependant, la présence des deux langues dans les médias radiodiffusés est faible.

Le lorrain, le champenois, le francique mosellan et le francique carolingien ne sont actuellement pas présents dans les médias audiovisuels de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Édition imprimée

Entre 2000 et 2023, plus de 450 livres ont été publiés en wallon, 82 en picard et 25 en lorrain. Au cours de la même période, seuls quatre livres ont été publiés en champenois, bien que deux volumes édités aient comporté des chapitres en champenois : *Le Voyage en Oïlie* (CROM BEL, 2015) et *Le Petit Prince polyglotte en francophonies* (coédité par CROMBEL et Tintenfaß, 2023) ; et il n'y a eu qu'un seul livre en francique mosellan, publié par le Service des Langues régionales endogènes de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Pour plus de détails sur toutes ces publications, voir [cette bibliographie](#).

Il n'y a pas eu de publications imprimées en francique carolingien depuis 2000.

En ce qui concerne le brabançon bruxellois, les publications se font plus souvent en beulemans (langue mixte qui incorpore du vocabulaire français dans une structure grammaticale brabançonne) qu'en brabançon bruxellois. Voir à ce sujet l'article de Paul Aron "[L'invention du marollien littéraire](#)".

Publications en ligne

Au 22 mai 2024, il y avait 12 341 articles en wallon sur Wikipédia et plus de 800 documents en wallon sur [Wikisource](#). En outre, quatre revues en wallon sont disponibles sur la plateforme [revues.be](#).

Il n'est pas possible d'estimer le nombre de publications en ligne en picard directement liées aux locuteurs wallons de la langue. Au 23 mai 2024, le portail [pcd.wikipedia.org](#) contenait 5 722 pages relatives au picard en France et en Fédération Wallonie-Bruxelles. Le site [www.frego-et-folio.be](#) donne accès à un certain nombre de livres en lorrain, dont certains en [version audio](#).

Aucune publication en ligne n'a été trouvée en champenois, francique mosellan, francique carolingien gian et brabançon bruxellois.

Société civile/politique

Aucun des sept ERL ne joue un rôle dans la vie politique ou le débat public, bien que le wallon continue à jouer un rôle dans certaines organisations caritatives, telles que la [Société Royale Moncrabeau](#) à Namur. Le wallon joue également un rôle important dans les sociétés folkloriques et carnavalesques. Le picard est présent dans les sociétés folkloriques, notamment les groupes qui font vivre le cabaret picard, et dans les carnivals. Le brabançon bruxellois joue un rôle important dans l'identité de Bruxelles, notamment à travers les activités du [Théâtre royal de Toone](#), un théâtre de marionnettes traditionnel.

Soutien des ONG

Wallon - Une vingtaine d'ASBL soutiennent la langue wallonne, son théâtre et sa littérature, avec plus ou moins d'intensité. Les associations suivantes sont actives sur l'ensemble de l'aire linguistique wallonne : l'[Association Royale des Ecrivains et Artistes de Wallonie](#), dont une partie seulement des activités concerne la langue wallonne ; le Comité romand du Bureau européen pour les langues moins répandues (CROMBEL) ; [Li Ranteule](#), qui regroupe les partisans d'une version unifiée du wallon ; la [Société de langue et de littérature wallonnes](#) ; et l'[Union culturelle wallonne](#), qui regroupe les fédérations provinciales des troupes de théâtre de langue wallonne.

Picard - L'asbl [Maison de la Culture de Tournai](#) a développé un certain nombre d'initiatives pour soutenir la langue picarde : ateliers bimensuels, collection de livres, activités dans les écoles, etc. Par ailleurs, plusieurs compagnies de théâtre et la [Royale Compagnie Du Cabaret Wallon Tournaisien](#) intègrent la promotion du picard dans leurs activités. Le Comité des langues romanes du Comité belge du Bureau européen pour les langues moins répandues (CROMBEL) publie également régulièrement des œuvres littéraires et des ressources philologiques en ou sur le picard.

Lorrain - Deux associations soutiennent la langue : [L'Académie des patois gaumais](#) et le [Musée de la parole en Ardenne](#) ; l'une soutient le francique mosellan, l'association Arelerland a Sprooch. [Arelerland a Sprooch](#) L'association Arelerland a Sprooch soutient le francique mosellan, mais ses activités sont actuellement très limitées.

Bruxelles Brabant est soutenu par l'[Académie pour la Défense et l'Illustration du Parler Bruxellois](#), qui publie le bimensuel *Dem Brusselsse Sproeke*.

Rôle dans le système éducatif

Le [décret du 24 janvier 1983 relatif à l'emploi d'un dialecte wallon dans l'enseignement primaire et secondaire de la Communauté française](#) permet, sous certaines conditions, l'utilisation d'ERL dans les écoles. Cependant, aucune des sept langues n'est présente dans le système éducatif en tant que langue d'enseignement. La réforme de l'enseignement lancée en 2014 a ajouté au programme scolaire une introduction aux langues qui inclut les langues régionales de Wallonie.

Le wallon et le picard sont enseignés en dehors du système éducatif, et le wallon est enseigné au troisième niveau (voir ci-dessous). Aucun enseignement n'est signalé en lorrain, en champenois, en francique mosellan, en francique carolin gien et en brabançon bruxellois.

Comment les enseignants d'ERL sont-ils formés ?

Actuellement, seule la [Haute École de la Ville de Liège](#) propose une formation pour les futurs enseignants de wallon. La formation comprend deux cours obligatoires : une introduction à l'enseignement du wallon et à l'éveil aux langues (2 crédits), et la didactique du wallon et l'éveil aux langues (2 crédits). Certaines associations, comme le

Centre de Recherche en Éducation et Environnement de Joëlle Spierkel, proposent des stages et des ateliers de courte durée pour les enseignants de wallon.

La formation des enseignants n'est pas disponible pour les six autres ERL.

Matériel d'**enseignement/apprentissage**

Wallon - Plusieurs associations se sont spécialisées dans le développement de matériel d'enseignement/apprentissage du wallon : le [Centre Hainuyer d'Animation et de Documentation du Wallon à l'Ecole \(CHADWE\)](#) pour la province du Hainaut ; le [Centre de Recherche et d'Information du Wallon à l'Ecole \(CRIWE\)](#) pour la province de Liège ; le [Centre d'Information et de Documentation du Wallon et Gaumais en Luxembourg \(CIDWEL\)](#) pour la province du Luxembourg ; et le [Centre d'Information pour le Wallon à l'Ecole en province de Namur \(CIWEN\)](#). Ces deux dernières associations ne sont toutefois plus actives. Le Centre de Recherche en Éducation et Environnement (CREE asbl) produit du matériel pédagogique depuis une dizaine d'années. Le [Service des Langues régionales endogènes de la Fédération Wallonie-Bruxelles](#) publie occasionnellement du matériel pédagogique, mais ce n'est pas sa fonction première.

Picard - La [Maison de la culture de Tournai](#) a développé et distribué du matériel pédagogique en picard, mais celui-ci n'est pas adapté à l'ensemble de l'aire linguistique picarde.

Lorrain - La bibliothèque de Virton a récemment développé du matériel pédagogique pour le Lorrain avec le soutien financier de la Fédération Wallonie-Bruxelles, mais il n'est pas largement disponible.

Il n'existe pas actuellement de matériel d'enseignement/apprentissage pour le champenois, le francique mosellan nian, le francique carolingien et le brabançon bruxellois.

Approche **pédagogique**

Il n'existe pas d'approche officiellement sanctionnée pour l'enseignement des langues régionales de l'éducation. Cependant, l'approche privilégiée vise à développer la conscience phonologique, la métacommunication et les compétences métalinguistiques, ainsi que l'ouverture à la diversité linguistique et culturelle. Cette approche est décrite en détail dans l'ouvrage [Éveil aux langues](#), publié par la Fédération Wallonie-Bruxelles. Le diplôme universitaire "Enseigner le picard : langue, littérature et culture", récemment créé par l'Université de Picardie Jules Verne à Amiens (France), pourrait servir de base à cette démarche, mais aucune démarche n'a encore été entreprise pour l'adapter à la Wallonie.

Principaux défis

Les principaux défis auxquels sont confrontées les ERL sont la discontinuité de la transmission intergénérationnelle, le manque de visibilité dans l'espace public, l'indifférence des pouvoirs publics et des médias, et la rareté des ressources humaines et matérielles consacrées à leur préservation et à leur promotion. Pour la plupart des langues, le nombre de locuteurs est aujourd'hui très faible.

Informations complémentaires

Wallon - La langue wallonne est plus touchée que les autres langues régionales de Wallonie par la koïnisation, processus par lequel une nouvelle variété émerge au contact des dialectes voisins. Ce phénomène est observé depuis longtemps dans certaines villes de Wallonie : Namur, Liège, Charleroi, etc. Depuis les années 1990, le wallon est également concerné par un projet de développement d'une forme écrite normalisée ("rifondou walon"). Ce projet a été mal accueilli par une partie des acteurs de terrain et est depuis lors source de tensions.

Label linguistique - S'inspirant d'initiatives similaires en France ("Ma Commune dit Ja !", "Òc per l'occitan", "Ya d'ar brezhoneg", etc.), la Fédération Wallonie-Bruxelles a développé un label pour les communes intitulé "Ma commune dit Oui aux langues régionales". A ce jour, 51 des 262 communes wallonnes ont obtenu ce label qui les engage à mener des actions concrètes dans quatre domaines : la communication, la culture, l'enseignement et la signalisation, le tourisme et la vie économique. Sur ces 51 communes, 42 sont situées dans l'aire linguistique wallonne, six dans l'aire linguistique picarde (Tournai, Brunehaut, Frasnes-lez-Anvaing, Ellezelles, Silly et Mons), une (Virton) dans l'aire linguistique lorraine, une (Attert) dans l'aire linguistique francique mosellane et une (Plombières) dans l'aire linguistique francique carolingienne. L'attribution du label aux autres communes de ces trois dernières aires apparaît comme un levier important pour des actions de promotion de leurs langues.

Bruxelles Brabant - La Commission romane du Comité belge du Bureau européen pour les langues moins répandues (CROMBEL), qui bénéficie d'un soutien structurel de la Fédération Wallonie-Bruxelles, a inclus le bruxellois dans deux séries qu'elle coédite avec l'éditeur allemand Tintenfaß : [Mes mille premiers mots](#) et des traductions du [Petit Prince d'Antoine de Saint-Exupéry](#). Ces actions de coopération jouent un rôle important pour donner de la visibilité à des langues qui n'ont aujourd'hui que très peu de locuteurs. Il est à noter que CROMBEL joue un rôle similaire pour les langues et les auteurs en dehors de la Fédération Wallonie-Bruxelles, en réservant un espace aux langues minoritaires européennes dans sa revue [micRomani](#).